

COMMENT UTILISER LES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES À BASE D'HUILE ESSENTIELLES ET DE PLANTES EN ÉLEVAGE (BOVINS, OVINS, ÉQUINS)



En agriculture et notamment en élevage, la question de la diminution des coûts de production et de l'amélioration de la qualité sous toutes ses formes se pose avec beaucoup de persistance. Aussi, l'approche de méthodes alternatives, telles que l'utilisation de compléments alimentaires en phytothérapie ou en aromathérapie, intéresse un nombre croissant d'agriculteurs en Agriculture Biologique. Ces journées s'inscrivent dans une logique de recherche de diminution de frais vétérinaire par des méthodes alternatives et permettent de répondre de manière significative aux attentes des éleveurs (BIO), conscients de la nécessité de "travailler autrement".

OBJECTIF DE FORMATION

JOURNÉE 1 : RECONNAITRE LES PRINCIPALES PLANTES QU POUSSENT DANS SON ENVIRONNEMENT ET QUI SONT REGULIEREMENT CONSOMMEES PAR LES ANIMAUX SANS « L'ACCORD DE L'ELEVEUR »

Réglementation sur l'usage des plantes et huiles essentielles en élevage, rappel sur l'usage en tant que compléments alimentaires seulement. Les principes de bases : éléments de botanique, cueillette, séchage, principales techniques de préparations existantes.

JOURNÉE 2 : UTILISER LES PLANTES ET LES HUILES COMME COMPLEMENTS ALIMENTAIRES POUR SOUTENIR LES ANIMAUX D'ELEVAGE ET AMELIORER LEUR CONFORT ET BIEN-ETRE

En fonction des plantes vues le jour 1, précisions sur leurs utilisations en Compléments Alimentaires : quelle forme ? Tisane ? Fourrage ? Bassine à lécher ? Homéopathie ?

Quelles sont les principales plantes et huiles essentielles pour améliorer le confort digestif, le confort articulaire, le confort des phanères : peau et onglons.

CONTENU DE LA FORMATION

- JOURNÉE 1

Présentation des stagiaires et de l'intervenant, tour de table de leurs attentes pour la journée : problèmes rencontrés sur la ferme.

REGLEMENTATION sur l'usage des plantes et huiles essentielles en élevage, rappel sur l'usage en tant que COMPLEMENTS ALIMENTAIRES seulement.

Principes de bases : éléments de botanique, cueillette, séchage, principales techniques de préparations existantes.

Sortie reconnaissance de plantes. Principales plantes de pâturage : pissenlit, ronce, chicorée, plantain, romarin, sarriette, thym, serpolet, marjolaine, pâquerette

- JOURNÉE 2

En fonction des plantes vues le jour 1, précisions sur leurs utilisations en COMPLEMENTS ALIMENTAIRES : quelle forme ? Tisane ? Fourrage ? Bassine à lécher ? Principales plantes et huiles essentielles utilisées comme compléments alimentaires pour améliorer le confort digestif.

Principales plantes et huiles essentielles utilisées comme compléments alimentaires pour améliorer le confort articulaire, le confort des phanères : peau et onglons.

Réalisation de produits simples d'hygiène animale : pédiluve sec, gel de fouille, liniment pour adoucir la peau. (mamelle) Bilan de fin de journée

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Alternances d'apports théoriques et pratiques, échanges entre agriculteurs et travail de groupe.

Modalité d'évaluation, des acquis et de la satisfaction

Questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation + tour de table

DATES ET HORAIRES

Mardi 16 janvier 2024 de 9H à 17H
Mercredi 24 janvier 2024 de 9H à 17H

SOIT 14 H DE FORMATION

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs de Haute-Saône et départements voisins
Prérequis : Aucun

LIEU ET RESTAURATION

Lieu : Maison des agriculteurs de VESOUL

Repas : Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA) et sera à régler par vos soins le jour de la formation.

INTERVENANT

Florence LARDET, herboriste, formatrice en plantes médicinales, aromathérapie et pratique alternatives en élevage, ex-conseillère en production animale et Patrice ROUCHOSSE, vétérinaire Homéopathe

RÉFÉRENTS ET INSCRIPTION

Responsable : Christelle DEPLANTE

Inscription jusqu'au **06 janvier 2024** via le formulaire de contact sur le site internet ou par téléphone auprès de l'assistante Julie CHEA – BICHET au 03 84 77 14 38

PRIX

Pour les contributeurs VIVEA

Prise en charge intégralement par VIVEA

Pour les non-contributeurs

434 euros

HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 03 84 77 14 38